

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

05 juin 2020

Date d'affichage :

05 juin 2020

Objet

Désignation des délégués au SIVOM pour les compétences non communes avec la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises.

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juin 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames VEYRIES Nadine, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, WINTERSTEIN Martine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, BALLARIN Jacques, VALLE Anthony, MADET Michel

Secrétaire de séance :

Mme VEYRIES Nadine



Madame le Maire indique au conseil municipal

- que les trois délégués au SIVOM du Haut-Comminges pour les compétences communes avec la communauté de communes (voirie, collecte des déchets) seront désignés par la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises.
- qu'il est nécessaire de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants au SIVOM du Haut Comminges pour les compétences non communes avec la communauté de communes (aide à domicile, transport...), ces délégués doivent être différents des délégués de la Communauté de communes.

Délégués titulaires

- BOLEA Maryse
- STRADERE Michèle
- DELORT Thierry

Délégués suppléants

- ARIES Fabienne
- SALES André
- VEYRIES Nadine

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture
de Saint-Gaudens

Le 15 juin 2020

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN

Le 12 juin 2020

Le Maire

